



## Section de Meurthe et Moselle

Le 30 juin 2016

### Compte rendu CAPL de recours de Catégorie C du 30 juin 2016

A participé en qualité de représentant **FO DGFIP 54** :  
Jérôme PARISOT.

Le dossier d'un seul agent était à l'ordre du jour de cette CAP.

Malgré l'intervention de l'ensemble des organisations syndicales, et en particulier **FO DGFIP 54** et bien que l'administration disposait de plusieurs mois en réserve pour cette CAP, la Direction a refusé catégoriquement d'attribuer une réduction d'ancienneté à l'agent en question.

---

BULLETIN D'ADHESION (à renvoyer à Jean-Louis SZATMARI – SIP de Lunéville)

NOM : ..... Prénom : .....

Grade : .....

Affectation : .....

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FO DGFIP

Fait à ..... Le .....

SIGNATURE